

COMPTE-RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 13 DECEMBRE 2018

Etaient présents : Dominique VÉRET Maire,

Léonard Dillenschneider, Stéphanie Da Costa, Françoise Bosch, Raymonde Joigneault, Pascale Gatti- Chevillon, Yves Chaudat, Philippe Héritier, Louis-Philippe Forey, Daniel Bersot, Martine Bugnot.

Excusées : Annick Sauvain, Laurence Patru

TRAVAUX :

Le Maire fait le point sur les travaux effectués ou restant à réaliser : Interventions de l'entreprise « Signature » pour les bandes horizontales, la pose de panneaux de signalisation, la réfection de l'escalier au fond de l'Impasse « du Fourneau » ; finitions à la salle des fêtes.

SICECO

Philippe Héritier donne différentes informations sur :

-la réception des travaux qui a eu lieu le 5 décembre 2018 en mairie concernant la dissimulation BT de la Grande Rue suite aux travaux d'assainissement ;

-le bon fonctionnement des illuminations ;

-l'entreprise CITEOS nouvel interlocuteur qui remplace à compter du 1^{er} janvier 2019 l'entreprise Demongeot sur notre commune, dans le cadre du marché « éclairage public et équipements électriques communaux, travaux neufs et maintenance » sur les projets et réalisations dans notre commune

-une réunion TEPOS plan climat à laquelle il a assisté

DELIBERATIONS

Attribution des subventions associatives 2018

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de verser les subventions ci-après à diverses subventions au titre de l'exercice 2018 :

-« L'Aile et la Cuisse » : 200€

-« AE2C » : 500€

-« Amicale des Sapeurs-Pompiers du CIS des Deux Côtes » : 400€

-« FCCL (Football Club Corgoloin Ladoix) » : 1200€

-Association "Chasse de Corgoloin" : 300€

-Association " Tête et Jambes » : 500€

-« Souriants au Passé » : 200€

Une subvention d'un montant de 4000€ sera versée à l'école primaire dans le cadre de la sortie éducative « classe découverte » prévue en Mai 2019.

Dépenses Investissements 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire à mandater dans l'attente du vote des crédits au Budget Primitif 2019 les dépenses d'investissements à concurrence de 25% des montants inscrits au Budget précédent :

-Chapitre 16 : 10 486.00€

-Chapitre 20 : 3 435.00€

-Chapitre 21 : 34 144.00€

FINANCES

Madame Françoise Bosch apporte des explications sur les décisions modificatives (opérations budgétaires) qui ont été effectuées dans le courant de l'année.

PLU

Le Maire rappelle la réunion prévue le 7 janvier 2019 sur la présentation du PADD aux différentes administrations associées et consultées.

VŒUX DU MAIRE : SAMEDI 12 JANVIER 2019 à 19H SALLE DES FETES

Fin de la séance : 21H45